

Payez votre facture par internet



The screenshot shows the website interface for 'tipi.budget.gouv.fr'. At the top left, there are logos for the French Republic and the Ministry of Economy and Finance. The main header includes 'SÉCURITÉ' and 'MENTIONS LÉGALES'. The URL 'tipi.budget.gouv.fr' is prominently displayed, with the tagline 'Titres payables sur internet'. Below this, a text block states: 'La Direction générale des finances publiques, partenaire des collectivités locales, met à votre disposition ce site pour faciliter le paiement de vos services publics locaux'. A central image shows a person's hands using a tablet. A navigation bar contains 'Site de télépaiement des services publics locaux' and 'Actualités Découvrez comment payer vos services locaux en ligne'. A button labeled 'Service de télépaiement des titres' is visible. At the bottom right, there are logos for 'CB', 'MasterCard', and 'VISA', along with an '@' symbol and a computer mouse over Euro banknotes. A large orange button at the bottom center reads 'ACCEDER AU PAIEMENT'.

Votre commune vous offre la possibilité de régler votre facture depuis le site de télépaiement des services publics locaux

Les avantages :

Un service accessible 7j/7 , 24h/24 ;

Un moyen de paiement sécurisé ;

Aucune formalité préalable : rendez-vous simplement à l'adresse électronique indiquée sur votre facture.

Plus de besoin de se déplacer : le paiement peut être fait à tout moment ;

Simplicité d'utilisation : en vous munissant des références portées sur votre facture, vous payez en quelques instants et recevez sur votre messagerie électronique un ticket de paiement.

Rendez-vous sur le site indiqué sur votre facture et payez en quelques clics !